

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 60 (1909)  
**Heft:** 5

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Bibliographie.

### *Ouvrages reçus.*

**Manuel d'économie forestière**, à l'usage de l'enseignement dans les Ecoles d'agriculture de la Suisse romande. Edité par l'Association des Ecoles d'agriculture de la Suisse. Publié par *A. Vulliémox, M. du Pasquier, P. de Gendre*, inspecteurs des forêts. Ouvrage illustré de nombreux dessins. Paris, J.-B. Baillière & fils. Lausanne, T. Sack-Reymond.

\* \* \*

Le **Manuel de l'Eau**, suite et complément du *Manuel de l'Arbre*, pour servir à l'enseignement sylvo-pastoral dans les écoles. Par *Onésime Reclus*. Paris. Touring-Club de France, 65, Avenue de la Grande-Armée.

Il y a un an, les écoles de France ont été dotées, par le Touring-Club, d'un livre qui eut un grand retentissement : le *Manuel de l'Arbre*.

Poursuivant la tâche qu'il s'est imposée en vue de conserver aux montagnes de son pays ce qui en fait la beauté, leurs pelouses et leurs forêts, le Touring-Club ajoute aujourd'hui à son œuvre un nouveau livre : le *Manuel de l'Eau*, par Onésime Reclus.

Suite logique du Manuel de l'Arbre, le *Manuel de l'Eau* est un livre de science profonde, où l'élévation de la pensée le dispute à l'originalité de la forme. De chacun de ses chapitres, l'instituteur pourra tirer, au profit de ses élèves, un enseignement précis, une leçon de style, un sujet de méditations profitables.

A l'heure actuelle, *cinquante mille* volumes du Manuel de l'Arbre ont été donnés aux écoles. Le Touring-Club en donnera autant du *Manuel de l'Eau* et il continuera tant qu'il faudra cette œuvre de propagande et de préservation sociale.

Entre les mains de ceux, chaque jour plus nombreux, qui ont souci de la beauté de la terre française, il sera une nouvelle arme propre à combattre les erreurs, les ignorances, les préjugés, une arme de salut public.



## Mercuriale des bois.

Pour la classification voir notre numéro de janvier, page 22.

### **Prix des bois en avril/mai 1909.**

#### **B. Bois façonnés, en forêt.**

##### **a) Résineux. Longs bois.**

Vaud, Forêts domaniales, IX<sup>e</sup> arrondissement, Aubonne.

(Par m<sup>3</sup>, **sous** écorce.)

**Bois Masson** (transport jusqu'à Allaman fr. 5) 57 m<sup>3</sup> épice. II<sup>e</sup> cl., fr. 26.  
— *Observations.* Il y a sur les prix de l'année dernière une augmentation de fr. 3 par m<sup>3</sup>, qui est due seulement au mode de vente par soumission, qui a empêché toute entente entre les acquéreurs.